



la fermeture de l entreprise de mon père vas bientôt fermé

Par **flory**, le **19/04/2011** à **17:15**

bonjour a tous j ai 21 ans et je vois que l entreprise de mon père et en trains de coulé je voudrais avoir un max d infos sur ce que je doit faire ci l entreprise ferme sachant que je suis en cdi

est ce que je vais être payé tout les mois ???

combien ???

pendant combien de temps ???

ou il faut que je cherche du travaille avant qu elle ferme ???

merci a vous

Par **P.M.**, le **19/04/2011** à **19:18**

Bonjour,

Il est impossible pour moi de savoir si l'employeur va continuer à vous payer mais s'il est en situation de cessation de paiement, il doit en faire la déclaration au Tribunal de Commerce...

Par **flory**, le **19/04/2011** à **20:03**

le problème c est qu il y as plus de sous dans les caisse la ... donc je c est pas quoi faire attendre que ça ferme ... ou cherche tout de suite du boulot